

Dream Yacht Charter acquiert Samboat

Chammas & Marcheteau conseil de NYC

Chammas & Marcheteau a conseillé le groupe **Dream Yacht Charter** dans le cadre de son acquisition de **Samboat**, plateforme bordelaise leader en location de bateaux sur internet.

L'acquisition de SamBoat constitue une étape stratégique pour le groupe Dream Yacht Charter qui renforce, à cette occasion, sa position de leader mondial de la location de bateaux de plaisance. Il s'agit de sa quatrième opération de croissance externe cette année, après Argos Yachtcharter & Touristik (Allemagne), Croatia Yacht Club (Suède) et Vents de Mer (France), opération sur laquelle Chammas & Marcheteau était également intervenu.

Nos équipes ont également conseillé le groupe lors du financement de 5 M€, souscrit à hauteur de 2,9 M€ par son actionnaire historique NextStage, et par son management, pour le solde.

Grâce à cette acquisition, Dream Yacht Charter renforce son offre sur la location entre particuliers et affirme sa volonté de construire une plateforme digitale de référence à destination du monde nautique. Aujourd'hui propriétaire de plus de 1 000 bateaux, le groupe s'attend à une croissance de 30 % cette année.

Conseil de Dream Yacht Charter : Chammas & Marcheteau (**corporate et contrats** : Denis Marcheteau et Camille Hurel, avocats associés, Jean-Baptiste Déprez et Ludivine Rabreau, avocats ; **aspects IP/IT** : Aude Spinasse, avocate associée et Mina Baran, avocate).

Conseil de Samboat : Blez Avocats.

A propos de Dream Yacht Charter

Fondée en 2001 par Loic Bonnet, Dream Yacht Charter est le numéro un mondial de la location de bateaux et de la croisière en catamaran. Doté d'une flotte d'environ 1 000 bateaux (52 % de monocoques et 48 % de catamarans), Dream Yacht Charter est présent dans 34 pays et dispose de 53 bases dans le monde. Le groupe bénéficie d'une croissance continue de 20 % en moyenne par an depuis sa création et accueille sur ses bateaux plus de 130 000 clients par an.

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 30 spécialistes du droit des affaires, dont 7 associés, il propose à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.